

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIMES - 3003 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 04/11/2024 - B2024/017904 - 2021 B 02071 - 901 384 131 - 2BC

B17904

①

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise <u>ZBC</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise <u>306 Rue des Pélicans 30000 NIMES</u>					
SIRET <u>9 0 1 3 8 4 1 3 1 0 0 0 1 6</u>					
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1, 2</u>			Durée de l'exercice précédent * <u>1, 8</u>		
Exercice N clos le <u>31/12/2023</u>					
<b>ACTIF</b>			Brut 1		Amortissements-Provisions 2
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles * 028		030		
	Immobilisations financières * (1) 040		042		
	Total I (5) 044			048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production * 050	141 795	052	141 785
		Marchandises * 060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes 064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés * 068		070	
		Autres * (3) 072	109 622	074	109 622
	Valeurs mobilières de placement 080	300 000	082	300 000	
	Disponibilités 084	771 745	086	771 745	
	Charges constatées d'avances * 092		094		
Total II 098		1 323 152	098	1 323 152	
Total général (I+II) 110			1 323 152	112	1 323 152
<b>PASSIF</b>					Exercice N 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel * 120				1 000
	Écarts de réévaluation 124				
	Réserve légale 126				
	Réserves réglementées * 130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131				132
	Report à nouveau 134				357
	Résultat de l'exercice 136				1 64 673
	Subventions d'investissement 137				
	Provisions réglementées 140				
	Total I 142				
Provisions pour risques et charges					
Total II 154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées 156				233 067
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164				
	Fournisseurs et comptes rattachés * 166				380 193
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA) 169	55 092			105 056
	Comptes courants d'associés 173				438 500
	Autres dettes 175				307
Produits constatés d'avance 174					
Total III 176					1 157 122
Total général (I + II + III) 180					1 323 152
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193		(4) Dont dettes à plus d'un an 195		
	(2) Dont créances à plus d'un an 197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice * 182		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs 199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice * 184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

*certificat de conformité à l'arrêté en matière de TVA*

**ZBC Promotion Immobilière**  
 Parc d'Activités du 200 rue des Pélicans  
 Nîmes - France - 30000  
 Tel : 04 66 649 162  
 E-mail : zbcpromotion@gmail.com  
 SAS inscrite au RCS Nîmes - Siret : 901 384 131 000 16  
 Code Nat 4410 - N° TVA Adhérent 201141878080

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (annexe 402 simplifiée A du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2BC		Néant <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N classé		
						3 1 1 1 2 0 2 3 1		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont exon et livraisons intracommunautaires	215		214	5 792 580	
		Services *		217		218	6 539	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230	8	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	5 799 127
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
		Variation de stocks (marchandises) *					236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	693 600	
Autres charges externes * :		(dont crédit bail - mobilier : - immobilier : )				242	4 780 159	
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 007	244	18 730	
Rémunérations du personnel *						246		
Charges sociales (cf. renvoi 380)						248		
Dotations aux amortissements *						254		
Dotations aux provisions						258		
Autres charges		(dont provisions fiscales pour impôts commerciaux à l'étranger * dont cotisations versées aux organismes syndicaux et professionnels)				262	6	
Total des charges d'exploitation (II)						264	5 492 495	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	306 633	
Produits financiers (III)		280			Charges financières (V)	284	100 260	
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquième D))	347		348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	49 224		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	154 673	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	164 673	314		
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	49 224			
	Divers * dont intérêts excédentaires des coproducteurs d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	249	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers d'espérance de réintégration (art. 239 series D))	249	351			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation du tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. series)	986	ZFI-TE (44. octies A)	987		312	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. series)		981	JFI (44. series A)	989				
ZRD (44. terdecies)		127	ZRB (44. quindecies)	138				
Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44 duodecies)		991						
ZFANG 44 quaterdecies		445	Investissements et souscriptions outre-mer	444				
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992	Zones de développement prioritaire (44. sexdecies)	993				
Créance due au report en arrière du déficit				316		330		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 duodecies)		655	Déduction exceptionnelle (Art. 39 duodecies A)	643				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 duodecies B)		645	Déduction exceptionnelle (Art. 39 duodecies C)	647				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 duodecies D)		648	Déduction exceptionnelle structurale de montage (art. 39 duodecies E)	641				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 duodecies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art. 39 duodecies G)	649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352 213 897 351	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
Défis des exercices antérieurs *						dont imputés sur le résultat		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370 213 897 372	

Promotion Immobilière  
 Parc d'activités du 308 rue des Pélicans - 30000 NIMES  
 Tel : 04 66 649 162  
 e-mail : 2BCpromimm@gmail.com  
 SAS inscrite au RCS Nimes - Siret : 001 384 134 800 16  
 Code Nat 4 618 - TVA Adhérent 2011 141 67 080

SAGE Expert-comptable, janvier 2024 : EMI préparatrice

\* Des explications concourant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD



Formulaire obligatoire (article 402 septies A bis du Code général des impôts)

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>2BC</u>					Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	600	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>682</b>	<b>684</b>	<b>686</b>		
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>				<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b> (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises					
Fonds commercial	684	683					
Autres immobilisations incorporelles	700	705					
Terrains	710	715					
Constructions	720	725					
Inst. techniques mat. et outillage	730	735					
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745					
Matériel de transport	750	755					
Autres immobilisations corporelles	760	765					
<b>TOTAL</b>		<b>770</b>	<b>775</b>				
				1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes 2 3 4 5 6 7 TOTAL à reporter ligne 322 du tableau 2033-D-SD			
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-11-2 du CGI)		982 bis					
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter					
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		960					
Total des déficits restant à reporter		970					
<b>III DIVERS</b>							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		361					
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du 1 de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		323					
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		37					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		360					
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-RFD		326					
N° du centre de gestion agréé		488					
Montant de la TVA collectée		374	1 063 259				
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		376	918 899				
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398					
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397					

*Catégorie caton*  
*à l'origine*  
**2BC Promotion Immobilière**  
 306 rue des Pélicans - 30300 NIMES  
 Tél : 04 66 649 162  
 e-mail : 2BCpromotion@gmail.com  
 S.A. inscrite au RCS Nîmes - Siret : 901 884 131 000 16  
 TVA Adhérent 201114187080

SAGE Comptables Janvier 2024 - Etat préparatoire

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.  
 \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: ..... 2 BC ..... Néant \*

Exercice ouvert le: ..01/01/2023.. et clos le: .....31/12/2023

Données en nombre de mois 1 2

**DÉCLARATION DES EFFECTIFS**

Effectif moyen du personnel \* :

	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**

**I - Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	106	5 799 119
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
<b>TOTAL 1</b>	<b>106</b>	<b>5 799 119</b>

**II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	8
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
<b>TOTAL 2</b>	<b>144</b>	<b>8</b>

**III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)**

Achats	121	3 920 957
Variation négative des stocks	145	693 600
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	655 074
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	6
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
<b>TOTAL 3</b>	<b>152</b>	<b>5 469 637</b>

**IV - Valeur ajoutée produite**

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	329 490
---	-----	---------

**V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	329 490
--	-----	---------

**Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE**

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case  020  X

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	5 799 119	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026			
Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 3 160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 3		
Date de cessation		/ /		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.  
 \* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

*2 BC Promotion Immobilière*  
 30900 NIMES  
 Tel: 0 466 44 31 00  
 Siret: 90138431000100  
 2011141876980

SAGE Erreurs corrigées Janvier 2024 - DAE corrigé

6

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire  
lors de l'ann. III au C.G.11

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1) Néant

Exercice clos le

31122023

SIREN

9 0 1 3 8 4 1 3 1

Dénomination de l'entreprise

2BC

Adresse (voie)

306 Rue des Pélicans

Code postal

30000

Ville

NIMES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	1000
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination JMC FINANCIERE  
 N° SIREN (si société établie en France) 893881927 % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 500  
 Adresse : N°  Voie 4 RUE D ELAVOIR  
 Code Postal 30620 Commune BERNIS Pays

Forme juridique  Dénomination 2B IMMOBILIER  
 N° SIREN (si société établie en France) 253819626 % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 500  
 Adresse : N°  Voie 306 RUE DES PELICANS  
 Code Postal 30000 Commune NIMES Pays FRANCE

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance: Date  Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°   
 Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.  
 \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 - Etal préapprouvé.

**2BC Promotion Immobilière**  
 Parc d'Activités de la 306 rue des Pélicans - 30000 NIMES  
 Tel : 0 466 649 162  
 Email : promotion@2bcmail.com  
 SAS inscrite au RCS Nîmes - Siret : 901 384 131 00016  
 N° TVA Adhérent 204444878080

7

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant  \*

N° de dépôt  
[ ]

Exercice clos le 31/12/2023

SIREN 901384131

Dénomination de l'entreprise 2BC

Adresse (voie) 306 Rue des Pélicans

Code postal 30000 Ville NIMES

1- NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE: 905

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

**2 BC Promotion Immobilière**  
 Parc d'activités du 306 de des Pélicans - 30000 NIMES  
 Tel.: 0 466 648 152  
 2BCpromotion@gmail.com  
 SAS inscrite au RCS Nîmes - Siret: 941 384 131 00016  
 Code Nat 4110 - N° TVA Adhérent 2011141878000

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
 \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



### IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au forfait, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société : 2BC  
308 Rue des Hélicons  
30000 NIMES

Adresse du siège social : Parc d'Activités du 308 rue des Hélicons - 30000 NIMES

SIRET : 9 0 1 3 8 4 1 3 1 0 0 0 1 6 M&I : 2bcpromoinme@gmail.com

Adresse du principal établissement : Ancienne adresse en cas de changement :

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

**B ACTIVITÉ**

Activités exercées : Promotion immobilière de logements

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION** (cf. notes de la déclaration n° 2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal	171 397	Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Raprisé d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneurial, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	<input type="checkbox"/>
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : Plus-values exonérées relevant du taux de 16 % :

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

**D IMPUTATIONS** (cf. notes de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf. notes de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

**F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE** (cf. notes de la déclaration n° 2065-SD)

Assiète de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

**G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4** (cf. notes de la déclaration n° 2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquiés C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquiés C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays

**H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

QUI  NON  Si oui, indication du logiciel utilisé : sage coala

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr**

S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : Avenir Plus  
108 Rue de l'Hôtellerie  
30000 NIMES

Nom et adresse du conseil : Eric BALDON

OGA/OMGA : Viséur conventionné (Cocher la case correspondante)

Identité du déclarant : Eric BALDON

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur ou certificateur conventionné : 2 BC Promotion Immobilière  
308 Rue des Hélicons - 30000 NIMES

Date : 24042024 Lieu : NIMES

N° d'agrément du CGA/OMGA ou du viséur ou certificateur conventionné : SAS Inscrite au RCS Nimes - Siret : 901 384 311 00016

Examen de conformité fiscale (ECP) : Prestataire : e-mail : 2BCpromoinme@gmail.com

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 - Etat préparatoire

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup> payées par la société elle-même	a
payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>	c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>	e
	f
	g
	h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>	i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>	Total (a à h)

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERBÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. II) au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants, * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 4, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Montant des sommes versées:					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
	1	2	3	4	5	6	7	8
JMC FINANCIERE		500						
4 RUE D ELAVOIR 30620 BERNIS								
2B IMMOBILIER		500						
306 RUE DES PELICANS 30900 NIMES								

**K DIVERS**

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ETAB\_LISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION				
REMUNÉRATIONS	MOINS-VALEES A LONG TERME IMPOSEES	à 0 %	à 15 %	à 18 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(1)</sup>	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
	MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(2)</sup>	MVLT réalisée au cours de l'exercice			
	MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Bureau de Nîmes

**2 BC Promotion Immobilière**  
 Parc d'Activités du 306 rue des Pélicans - 30900 NIMES  
 Tél.: 0 466 649 162  
 e-mail : 2BCpromoimmo@gmail.com  
 SAS Inscrite au RCS Nîmes - Siret 4901 284 131 00016  
 Code Naf 4110 - N° TVA Adhérent 2011141878086

Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2023 ou exercice

Désignation de l'entreprise 2BC  
 Adresse 306 Rue des Pélicans 30000 NIMES

du \_\_\_\_\_  
 au \_\_\_\_\_

**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

\*\* TOTALX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		73
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		73

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 9) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . . . 2023 . . . (total col.9 + total col.10) 10	73	- de l'exercice . . . 2023 . . . 10	213 897
- de l'exercice précédent 10	1 010	- de l'exercice précédent 10	420
Nom et qualité du signataire		A NIMES, le 24/04/2024	

2 BC Promotion Immobilière

Signature

**Eric BALDON**

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche  
 2 BC Promotion Immobilière du 306 rue des Pélicans - 30900 NIMES  
 Tél.: 0 466 649 162  
 e-mail : 2BCpromoimmo@gmail.com  
 SAS Inscrite au RCS Nîmes - Siret : 901 384 131 00016  
 Code Naf 4110 - N° TVA Adhérent 2011141878080

Certified by yousign

(A souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

## I - Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

## A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 % * b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) - 75 % x (c-1)	(c-2)	
<b>B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé</b>		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	
<b>C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation</b>		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

## II - Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

## A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

## B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant



**Taux réduit d'impôt sur les sociétés**  
**Détermination des bénéfices soumis au taux réduit**  
**(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)**

CALC219BF4 (2024)

**Identification de la société**

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

2BC 306 Rue des Pélicans 30000 NIMES
90138413100016
4110A

Adresse du siège social si différente

**I. Résultats de l'exercice**

<b>A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun</b>	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	213 897
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
<b>B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme</b>	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

**II. Bénéfices soumis au taux réduit**

g Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
<b>Total lignes h à k</b>	<b>42 500</b>

l **III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-b-i)**

171 397

m **IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)**

**2 BC Promotion Immobilière**  
 Parc d'Activités du 306 rue des Pélicans - 30900 NIMES  
 Tél.: 0 466 649 162  
 e-mail : 2BCpromoimmo@gmail.com  
 SAS Inscrite au RCS Nimes - Siret : 901 384 131 00016  
 Code Naf 4110 - N° TVA Adhérent 2011141878080







**“2 BC ”**  
**SOCIETE ANONYME SIMPLIFIEE (SAS)**  
**Au capital de: 7 623 €**  
**Siège social : NIMES (Gard)**  
**306 RUE DES PELICANS**  
  
**R.C.S. NIMES 901 384 311**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU**  
**TRENTE MAI DEUX MILLE VINGT QUATRE**

**APPROBATION DES COMPTES - EXERCICE CLOS LE 31**  
**DECEMBRE 2023**

**L'AN DEUX MILLE DIX QUATRE**

**Et le Trente Mai à dix heures**

**Les associés de la société “2 BC” se sont réunis, au siège social, en assemblée générale, sur convocation faite par le président**

**SONT PRESENTS:**

- La sas 2B Immobilier représentée par Eric BALDON, président, propriétaire de 500 actions**
- La Sas JMC financière représentée par JM CAMPELLO, propriétaire de 500 actions**

**Tous les associés étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer.**

**Monsieur Eric BALDON, président de la société, donne lecture de l'ordre du jour suivant:**

- approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos au trente un décembre deux mille VINGT UN**
- quitus au président**
- affectation des résultats**
- transfert du montant du compte report à nouveau en réserve**
- questions diverses**

Monsieur Eric BALDON déclare que le rapport sur les opérations de l'exercice, le compte de résultats et le bilan ainsi que le texte des résolutions proposées ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de l'Assemblée.

Il déclare en outre que pendant ce délai l'inventaire a été tenu, au siège social, à la disposition des associés.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Monsieur Eric BALDON donne ensuite lecture du rapport sur les opérations de l'exercice social soumis à l'approbation des associés.

Il donne ensuite lecture du compte de résultats, et du bilan desquels il résulte que cet exercice se solde par un bénéfice comptable de 164 673.20 € € .

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée des associés approuve sans réserve ni restriction le rapport sur les opérations de l'exercice social, les comptes et le bilan de l'exercice clos le TRENTE ET UN DECEMBRE DEUX MILLE VINGT TROIS .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### DEUXIEME RESOLUTION

Comme conséquence de l'approbation qui précède, l'Assemblée des associés donne au président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés, après avoir entendu lecture du rapport spécial prévu à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966 sur les conventions intervenues entre la société et l'un de ces dirigeants, ou associés, déclare qu'aucune convention entrant dans le cadre de l'article 50 ci-dessus n'a été conclue.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice réalisé de l'exercice écoulé soit CENT SOIXANTR QUATRE MILLE CINQ CENT SOIXANTE TREIZE € VINGT CENTIMES (163 573.20€) au compte courant de chaque associé u prorata du capital détenu soit 50/50 en distribution selon le régime mère filiale.

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi n°65-566 du 12juillet 1965, l'Assemblée des associés reconnaît qu'il lui a été rappelé en tant que de besoin que le bénéfice de l'exercice précédent a été distribué en dividende intégralement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


## CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de porter en compte réserve légale 10% du capital soit la somme de cent € (100 €) .

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à onze heures et le procès-verbal rédigé, clos et signé par tous les associés présents, après lecture.

*Certifié conforme à  
l'original .  
Eric BALDON*

  
2 BC Promotion Immo  
Parc d'Activités du 206 rue des Pelicans - 30000  
Tél : 0 466 649 162  
e-mail : 2bcpromoimmo@gmail.com  
SAS Inscrite au RCS Nîmes - Siret 901 384 131 F  
Code Naf 4710 - N TVA Adhérent 201114187